

Pour Damien Latapie, l'autonomie alimentaire, c'est aujourd'hui

Pour la famille Latapie ainsi que bon nombre d'éleveurs ayant participé aux journées de formation sur l'autonomie alimentaire, l'achat d'aliment à l'extérieur c'est fini. Depuis 2 ans maintenant, l'Association des Eleveurs et la Maison de l'Elevage ont fait de l'autonomie alimentaire dans les élevages leur cheval de bataille : Acheter des protéines, avec leur coût important et les fluctuations de leur prix nous rend dépendant du marché. Pour se prémunir de cette dépendance et reprendre les rênes de nos exploitations : produisons de la protéine et des fourrages sains et de bonne qualité.

Retrouvons du bon sens et de la réflexion : l'autonomie c'est possible ! Voilà les pistes à explorer

Produire de l'herbe de bonne qualité et la valoriser :

Nous devons nous rappeler que l'herbe pâturée est l'aliment le plus équilibrée et le moins coûteux sur des systèmes allaitants. L'objectif est d'organiser le pâturage et de faire produire les prairies, pour permettre de laisser les animaux à l'herbe le plus longtemps possible sans complémentation.



Ne pas laisser un sol nu l'hiver, produire des fourrages en inter-culture :

Entre une culture d'automne et une culture de printemps, réglementairement je ne dois pas laisser mon sol nu : j'en profite pour produire un fourrage.

Exemple : à la suite d'un blé, j'implante un méteil, ou un mélange d'avoine et de trèfle, j'ensile ou j'enrubanne au printemps, je peux faire un tournesol, ou un sorgho à la suite.

Mettre en place des méteils :

En ensilage ou en enrubanné ils permettent de produire un fourrage de qualité, en grain de faire un concentré équilibré. La clé réside dans un mélange de céréales et de protéagineux implantés à l'automne : souples d'implantation, peu gourmand en fertilisation et sans traitements phytosanitaires, ils sont à essayer !

Désacraliser le maïs :

Si le maïs est un bon fourrage de base, les intrants pour le produire ainsi que la protéine à acheter pour équilibrer les rations font de lui un fourrage coûteux. Imaginer arroser des prairies multi-espèces, ou des légumineuses (trèfle, luzerne..) à la place d'un maïs est une véritable révolution, mais pas une aberration.

Pour arriver à l'autonomie, il faut bouleverser nos habitudes, nos méthodes culturales.

C'est par l'intermédiaire de journées de formation que nous vous proposons de vous aider.

A ce jour, 75 éleveurs ont déjà participé à ces journées, 70 ont modifié leur système et implanté des cultures comme le méteil.



Nous avons choisi de vous exposer l'exemple de la Famille LATAPIE, éleveurs à Mont d'Astarac. Ils ont choisi de raisonner l'autonomie à partir du potentiel de leur exploitation.

Damien et sa soeur Séverine s'installent sur la ferme familiale en 2009, avec leur mère.

SITUATION DE DEPART :

SAU : 70 ha, surface destinées aux vaches 25 à 30 ha, 30 ha de céréales, 10 ha de maïs grain. 2 000 canards gavés par an dont 1 000 transformés.

25 vaches, 15 vêlages en 2008.

Les stocks sont constitués avec majoritairement des ray grass en dérobé. Les ray grass sont fortement azotés, en 2008, 12 500 € d'achat d'ammonitrate pour les cultures. Le pâturage tournant est déjà en place, l'ensilage de maïs supprimé depuis quelques années.

L'aliment est acheté pour produire les veaux et pour engraisser les vaches de réformes.

CE QUI VA FAVORISER LES EVOLUTIONS :

Spécialisation de l'exploitation pour raisonner le coût du matériel : augmentation du troupeau, construction d'une stabulation libre de 55 places, suppression des cultures pour la vente.

Participation à des formations : coût de production, assurer une autonomie alimentaire pour les animaux en production et en engraissement. Ces formations seront déterminantes pour Damien car elles bouleversent son mode de production et l'amènent à une remise question de l'ensemble de son système.

Reconversion en agriculture biologique.

SITUATION EN 2013

70 vaches, 75 vêlages, les veaux sont conduits en veaux rosés, les vaches de réformes engraisées.

Une année de transition où la moitié des prairies sont semées en ray grass, l'autre en prairies 10 plantes permet de tester l'implantation, le mode de culture, les rendements de ces nouvelles prairies. Résultats probants : la surface en herbe est aujourd'hui de 27 ha exclusivement en prairies multi-espèces.

30 ha de méteil récolté en enrubanné (8 à 11 T MS/ha) ou en grain (30 à 42 qtx).

90 % de l'exploitation est en reconversion bio, toutes les prairies et les méteils, seul le

maïs grain reste en conventionnel.

Plus d'achat d'aliment : la SAU entièrement consacrée aux bovins, hormis les 10 ha de maïs pour le gavage, et le maïs grain humide, permet de nourrir entièrement le troupeau.

BILAN POUR DAMIEN :

- Diminution des intrants : plus d'azote, plus de produits phytosanitaires. La fertilisation à raison de 15 T/ha est assurée par le fumier produit par la stabulation.

- La paille est achetée à l'extérieur.

- Diminution du coût du travail du sol : les prairies désormais implantées pour 4 à 5 ans ont permis de diminuer le poste de charges dédié au travail du sol, en comparaison d'un ray grass semé tous les ans.

- On peut noter une meilleure structure du sol.

- Diminution des problèmes sanitaire sur les veaux et notamment sur les diarrhées.



- Amélioration de la qualité du lait (pâturage de prairies multi-espèce en comparaison du ray grass): gain de croissance sur les veaux, les veaux sont vendus 15 jours à 3 semaines plus tôt, diminution de la quantité d'aliment consommé par les veaux.

- Amélioration des résultats de reproduction : meilleur IVV, meilleur taux de gestation.

- Diminution du temps de travail : passage du troupeau en alimentation libre service, le temps de travail a diminué par rapport aux 1^{ères} années.

Pour Damien, le virage pris au moment de son installation est positif. Il est fier de son travail et milite pour l'utilisation des méteils et des prairies multi-espèces. Il encourage les éleveurs à se poser des questions, à se renseigner par le biais de formations sur l'autonomie alimentaire. En ce qui le concerne, c'est une réussite.

Pour tout renseignement, contact : ADEL au 05.62.61.79.65

Les prochaines formations sur ces thèmes :

• Organiser le pâturage pour une meilleure valorisation de l'herbe (16 décembre 2013, 2 journées en février 2014).

Contact : M. Duprat : 05.62.61.79.60.

• Développer un système fourrager adapté aux contraintes locales et économiquement rentable (10 et 11 décembre 2013).

Contact : C. Domerc : 05.62.61.79.72.